



# Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

*Regard sur le territoire du CSSS de la Montagne*

## Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services

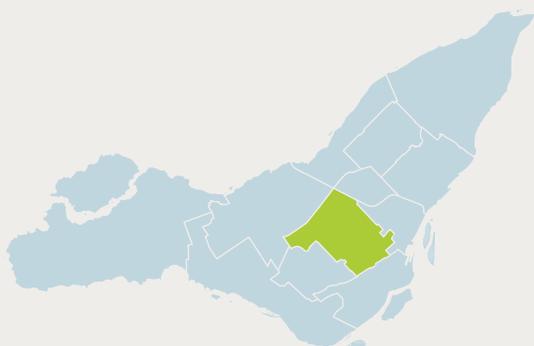
de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante>.

Ce cahier propose un regard sur le territoire du CSSS de la Montagne qui compte 339 aires de diffusion, réparties en 3 territoires de CLSC et 8 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.

CSSS DE LA MONTAGNE



## Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire du CSSS de la Montagne

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion ainsi que la population selon l'accès aux fruits et légumes frais (FL). Les catégories d'accès, réparties entre 0 et > 850 pieds carrés, sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 3 CLSC et pour leurs 8 voisinages (tableau 3).



**Tableau 1.** Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS de la Montagne, 2010

Accès aux FL (pi <sup>2</sup> )	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	67	39 645	18,9
50 - 215	13	8 774	4,2
216 - 425	10	6 593	3,1
426 - 850	22	11 377	5,4
> 850	227	143 972	68,4
<b>Total</b>	<b>339</b>	<b>210 361</b>	<b>100</b>

La très grande majorité de la population (68 %) vivant sur le territoire du CSSS de la Montagne bénéficie d'un excellent accès aux fruits et légumes frais. Le tableau 1 révèle tout de même que 23 % des résidents n'ont pas cet avantage et ont un accès nul ou négligeable aux FL (moins de 215 pi<sup>2</sup>).

Le tableau 2 permet de comparer le CSSS de la Montagne aux autres CSSS montréalais, en indiquant, pour chacun, l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière de l'analyse porte sur les inégalités en terme d'accès à des aliments santé, celles-ci sont examinées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)<sup>1</sup> et qui résident dans les secteurs où l'accès est nul ou négligeable (moins de 215 pi<sup>2</sup>). Les données se rapportant à ce facteur essentiel de l'étude sont incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

**Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.**

<sup>1</sup> SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

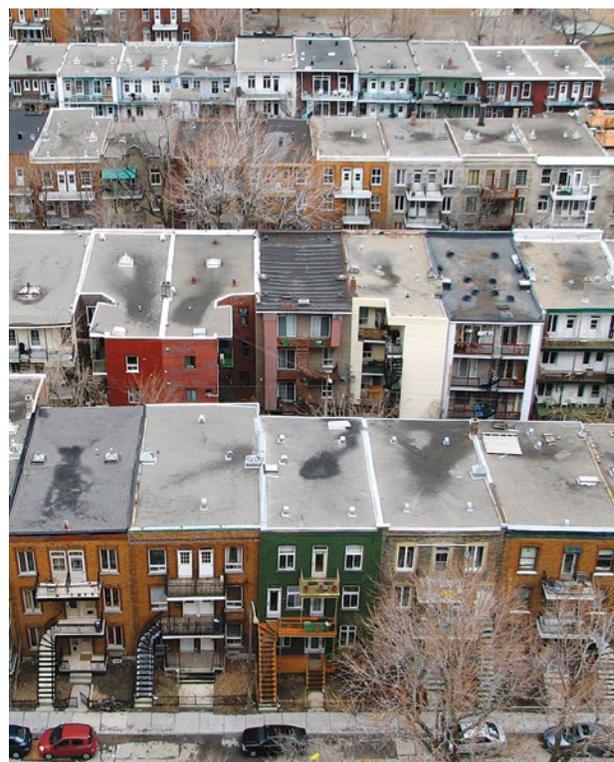
**Tableau 2.** Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	N	pi <sup>2</sup>	N	%	N	% <sup>1</sup>
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	131 701	234	1 392	38 653	29,3	3 266	8,5
Lucille-Teasdale	167 208	290	736	41 304	24,7	13 759	33,3
<b>De la Montagne</b>	<b>210 361</b>	<b>339</b>	<b>1 752</b>	<b>63 298</b>	<b>30,1</b>	<b>9 072</b>	<b>14,3</b>
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
Saint-Léonard et Saint-Michel	124 644	224	567	29 995	24,1	6 493	21,6
Sud-Ouest–Verdun	138 918	229	589	38 604	27,8	17 608	45,6
<b>Île de Montréal</b>	<b>1 813 882</b>	<b>3 094</b>	<b>425</b>	<b>402 986</b>	<b>22,2</b>	<b>136 691</b>	<b>33,9</b>

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

Le CSSS de la Montagne est le territoire le plus peuplé du réseau de la santé montréalais. Il offre le meilleur accès médian aux fruits et légumes frais (1 752 pi<sup>2</sup>) qui dépasse de loin celui estimé dans les autres territoires. Sa densité résidentielle est également très élevée, plus de 16 600 personnes/km<sup>2</sup> comparativement à 3 660 personnes/km<sup>2</sup> pour la région. C'est le territoire où résident le plus de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (63 298), soit le tiers de sa population. Par rapport à ce chiffre, la proportion de personnes qui vivent à la fois sous le SFR et dans des lieux où l'accès aux fruits et légumes frais est nul ou négligeable semble minime (14 %). Cependant, cette proportion correspond à 9 072 personnes, soit un nombre plus élevé que dans certains autres territoires de CSSS, tels Saint-Léonard et Saint-Michel ou Cavendish, où l'accès médian est beaucoup plus faible.

Le tableau 3 permet de comparer les différents territoires de CLSC et de voisinages du CSSS selon les mêmes caractéristiques que celles du tableau 2.



**Tableau 3.** Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS de la Montagne, 2010

CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
				N	%	N	% <sup>1</sup>
<b>CLSC Métro</b>	<b>53 435</b>	<b>78</b>	<b>1 840</b>	<b>16 505</b>	<b>30,9</b>	<b>2 956</b>	<b>17,9</b>
1 - Métro-Est	8 646	14	2 404	3 502	40,5	0	0,0
2 - Métro-Centre	26 276	34	1 864	10 900	41,5	2 036	18,7
3 - Westmount	18 513	30	907	2 103	11,4	920	43,8
<b>CLSC Côte-des-Neiges</b>	<b>126 665</b>	<b>210</b>	<b>1 382</b>	<b>34 297</b>	<b>27,1</b>	<b>6 116</b>	<b>17,8</b>
4 - Outremont	22 334	42	880	3 377	15,1	501	14,8
5 - Plamondon-Sud	31 395	46	1 800	9 992	31,8	2 103	21,0
6 - Plamondon	53 235	87	2 652	18 822	35,4	1 721	9,1
7 - Mont-Royal	19 701	35	0	2 106	10,7	1 791	85,0
<b>CLSC Parc-Extension</b>	<b>30 261</b>	<b>51</b>	<b>2 100</b>	<b>12 496</b>	<b>41,3</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>
8 - Parc-Extension	30 261	51	2 100	12 496	41,3	0	0,0
<b>CSSS de la Montagne</b>	<b>210 361</b>	<b>339</b>	<b>1 752</b>	<b>63 298</b>	<b>30,1</b>	<b>9 072</b>	<b>14,3</b>

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La carte suivante situe les aires de diffusion selon les catégories d'accès aux fruits et légumes frais. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent les aires de diffusion où l'accès est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi<sup>2</sup>). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l'accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi<sup>2</sup>) ou bon (426 – 850 pi<sup>2</sup>). Le vert foncé identifie les aires de diffusion où l'accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées.

### Les disparités entre les voisinages

Tous les voisinages, à l'exception de Mont-Royal (7), affichent un accès médian élevé aux fruits et légumes frais, à distance de marche (tableau 3).

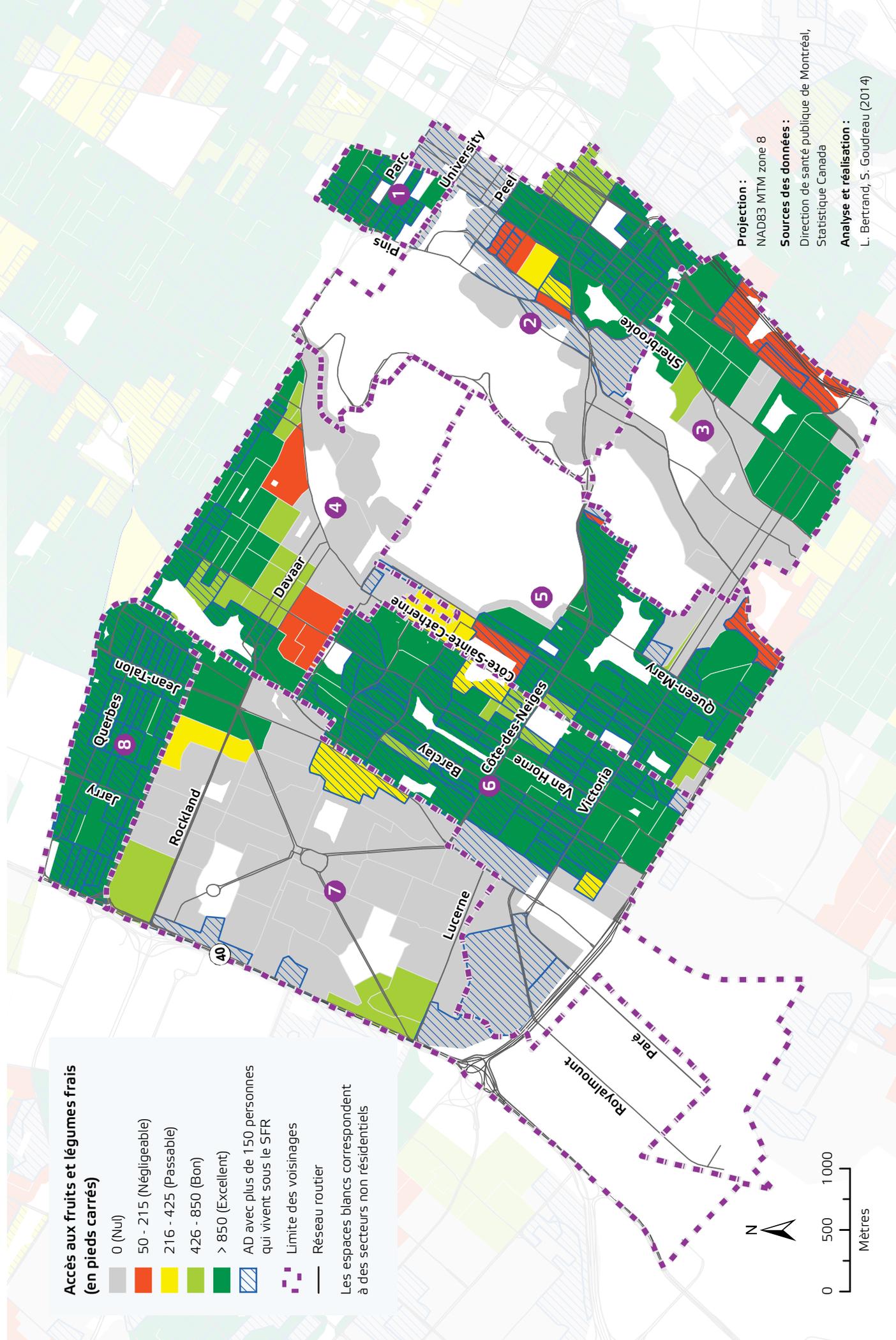
La carte montre cependant que dans six des huit voisinages, un certain nombre d'aires de diffusion présentent un accès nul ou négligeable. Un examen plus détaillé des données (non affichées) révèle que c'est le cas dans 11 des 46 AD du voisinage Plamondon-Sud (5). À l'inverse,

toutes les aires de diffusion incluses dans les voisinages Métro-Est (1) et Parc-Extension (8) offrent un excellent accès à leurs populations. Ainsi, aucun résident vivant sous le SFR, dans ces deux mêmes voisinages, ne se retrouve sans accès aux FL (tableau 3).

Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant plus de 150 personnes vivant sous le SFR, qui affichent un accès nul ou négligeable (AD grises et rouges hachurées sur la carte), sont au nombre de 22 et regroupent 5 803 personnes vivant sous le SFR. Elles se situent particulièrement dans les voisinages Métro-Centre (2) et Plamondon (6). Il faut préciser que Métro-Centre abrite une communauté étudiante dont les revenus sont évidemment faibles. Le secteur le plus vulnérable apparaît donc au nord-ouest du voisinage Plamondon.

Bien que, dans le secteur Côte-des-Neiges, le voisinage Mont-Royal (7) soit celui où l'on retrouve le moins de personnes vivant sous le SFR (2 106), c'est presque la totalité de ces personnes qui se retrouvent sans accès aux fruits et légumes frais (1 791).

**Figure 1.** Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion – CSSS de la Montagne, 2010



## Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique 1 permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

Des changements positifs se sont produits entre les deux années de l'étude. Non seulement, la proportion de personnes ayant un accès nul a-t-elle diminué entre 2004 et 2010 (de 22 % à 19 %), mais on observe une forte augmentation de la population ayant un excellent accès (de 58 % à 68 %).

L'examen des changements produits selon les aires de diffusion indique une augmentation de l'accès principalement dans les voisinages de Plamondon-Sud (5), Plamondon (6) et Parc-Extension (8) (données non affichées). Dans le voisinage de Parc-Extension, l'accès minimal estimé par aire de diffusion s'élève à 1 237 pi<sup>2</sup>. Le voisinage Métro-Centre affiche le plus de perte d'accès aux FL.

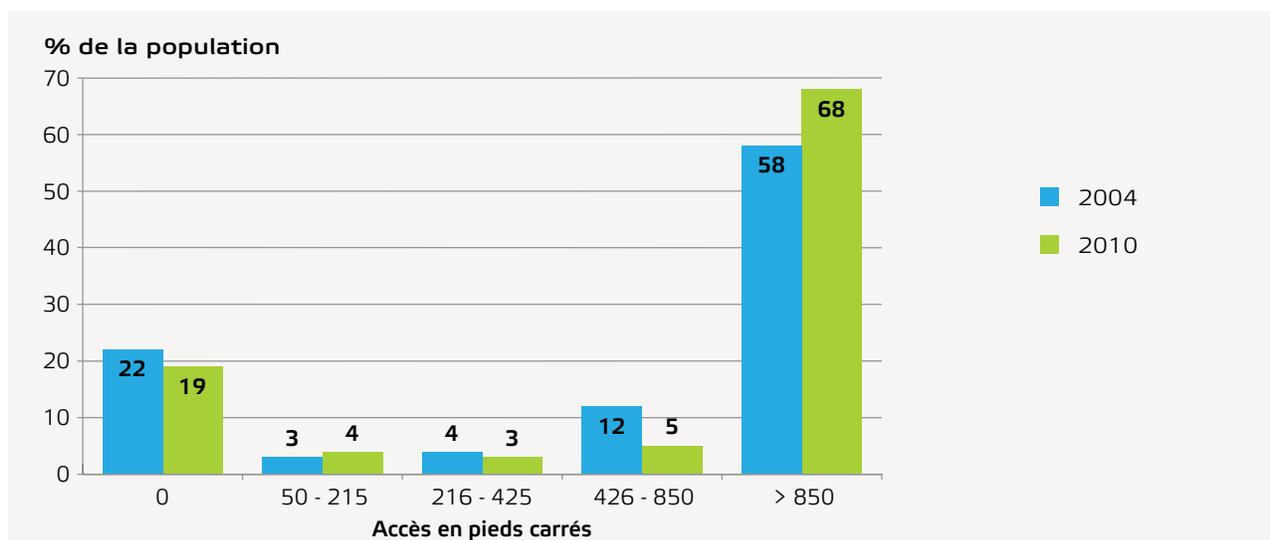
## Discussion

Le portrait qui se dégage de l'analyse de l'accès aux fruits et légumes frais dans le territoire de ce CSSS est plutôt positif par les valeurs élevées de l'accès médian qui caractérisent tous les voisinages à l'exception de Ville-Mont-Royal (7), de même que par la proportion élevée de la population ayant un accès excellent. Malgré le nombre élevé des personnes vivant sous le seuil de faible revenu dans les trois territoires de CLSC, la très grande majorité d'entre elles vivent dans des aires de diffusion bien desservies. La mixité socio-économique de divers voisinages

influence certainement cette situation. Cependant, tel qu'observé sous le tableau 2, les 9 072 personnes vivant sous le SFR, avec un accès nul ou négligeable aux FL, méritent l'attention. La carte permet d'identifier les zones où les personnes de faible revenu sont plus vulnérables par le manque d'accès (rouges et grises, hachurées). Alors qu'on sait que le voisinage Métro-Centre (2) renferme une population étudiante importante, que dire des diverses autres AD qui s'étendent d'ouest en est ? Il en est de même des AD qui se trouvent avec un accès nul dans le voisinage Plamondon (6). Ces aires de diffusion doivent être analysées selon les caractéristiques de leur population, mais également selon d'autres conditions de vie qui les rendent distinctes (par exemple les capacités de déplacement, la composition familiale, l'immigration récente, les types de logement, etc.).

Selon les mesures recueillies en 2010, 9 commerces de moins qu'en 2004 ont été recensés. On observe pourtant une augmentation de la population ayant un excellent accès aux FL et une réduction de celle qui n'en a pas du tout (graphique 1). Certaines questions doivent donc être mieux examinées. Par exemple, y aurait-il eu transformation de commerces, ou un remplacement de certains types de commerces par d'autres avec modification de l'offre de fruits et légumes frais ? S'est-il plutôt produit, au cours des années, un déplacement des personnes ou de nouveaux développements résidentiels près de commerces intéressants ?

**Graphique 1.** Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS de la Montagne



## En perspective

Les données de cette étude axées sur l'accès régulier aux aliments santé ne tiennent pas compte de toutes les initiatives qui sont en cours pour améliorer l'accès économique ou physique. Il se peut également que d'autres actions, notamment sur le logement, soient prioritaires. Il serait plus équitable de mesurer éventuellement la contribution de ces interventions à un meilleur accès alimentaire en tenant compte de leur nature spécifique et de la population rejointe.

Tenant compte de leurs caractéristiques distinctes rapportées dans ce cahier, une analyse plus fine des secteurs pauvres et mal desservis, de leur aménagement, de leur population, des souhaits de solution formulés par les résidents doit être assurée. Des efforts soutenus de tous les acteurs tant municipal, que social, économique, ou communautaire, méritent d'être poursuivis, de manière conjointe et novatrice, pour bâtir un système alimentaire local qui favorise la santé de tous dans ce territoire de CSSS.



### Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS de la Montagne

Une réalisation du secteur  
Environnement urbain et santé,  
Direction de santé publique de  
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est  
Montréal, (Québec) H2L 1M3  
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)  
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)  
ISBN 978-2-89673-374-3 (version imprimée)  
ISBN 978-2-89673-375-0 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014  
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

#### Auteurs

Lise Bertrand  
Sophie Goudreau

#### Collaboration

Francine Hubert  
Michel Fournier  
François Thérien

#### Édition

Deborah Bonney

#### Graphisme

Paul Cloutier

#### Photos

P.2 : Action Communiterre Notre-Dame-de-Grâce  
P.3 : iStock  
P.7 : Action Communiterre Notre-Dame-de-Grâce



**Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Montréal**

**Québec** 